



# Compte-rendu Comité directeur Vendredi 2 septembre 2016 - 19h Salle de la Bourliette - Loriol

**Présents** : POUZET JérémY (Président), FLEURY Anthony (Vice-président vie sportive), COSTE Roxane (Secrétaire administrative), BETHUNE Evelyne (secrétaire adjointe).  
Membres du Comité directeur : FRESSE Éric, FAYOLLE Vincent, DELPONT Emmanuel.  
Salariés : SPEL Sylvain.

**Assistaient** : Yannick Aiguier (président BCD26), Christophe Chirossel (président VB07), Guillaume Bourgeon (représente le BCHT), Boyer Alain (représentant de Livron).

## **Ordre du jour :**

- 1- Projet Olympiade 2016-2020 (EPICE)**
- 2- Organisation interne du Comité Directeur**
- 3- Politique de formation**
- 4- Présentation des missions des salariés**
- 5- Questions diverses**

**Début de la réunion :** 19h

## **1. Projet Olympiade 2016-2020 (EPICE)**

Le projet ÉPICE a été présenté partiellement en fin de saison précédente. Il sera mis en œuvre durant la prochaine olympiade (de 2016 à 2020). L'objectif global est de créer une synergie club/comité à travers : l'Emploi, la Performance, l'Individualisation, la Création de clubs et l'Événementiel.

Les Points du projet qui sont apparus comme primordiaux aux membres du Bureau sont :

- La création de club et le suivi des clubs nouvellement affiliés. Et pour cela, construire un projet stratégique permettant de motiver et faciliter les affiliations.
- répondre aux attentes des clubs et à leurs besoins en adaptant l'offre comité. Avec une volonté d'arriver à un comité qui propose des outils pour les clubs.
- L'améliorer la communication afin d'informer sur les actions et propositions d'aides du comité.

Afin d'être au plus proche des clubs et des élus, un référent du comité 26/07 sera affecté sur chaque zone du territoire. Ils seront présents sur les manifestations organisées par les clubs, afin de tisser des liens avec les clubs locaux.

Lors de l'Année 1 (2016/2017) des actions simples seront mises en place, ainsi qu'un diagnostic pour la mise en place des actions pour les années suivantes.

Le Comité Directeur est demandeur des comptes rendus d'AG des clubs du territoire afin de connaître leurs orientations et leurs projets. Ce qui permettra d'appréhender les besoins de chacun. Il est donc proposé aux dirigeants de club de faire parvenir leurs comptes rendus d'AG au Comité. De plus, le comité 26/07 souhaiterait être convié lors des AG des clubs, toujours dans l'optique d'être au plus près de leurs attentes.

## **2. Organisation du Comité Directeur**

Afin de rendre lisible les attributions des différents élus du comité 26/07. Il semble indispensable de définir les rôles de chacun et de déterminer les élus référents de chacune des zones du territoire.

Les Référents territoire seront des interlocuteurs privilégiés auquel les clubs s'adresseront en priorité. Lors des manifestations locales ces référents pourront être présent plus facilement car à proximité.

Cela a donc amené à la constitution de deux organigrammes : un organigramme par missions et un organigramme par territoire.

### **a) Organigramme par missions :**

#### **Annexe 1**

Il reste deux postes à pourvoir : responsable arbitrage et responsable formation. Par défaut, ce sera Jean-Marc SANJUAN qui sera en charge de l'arbitrage. Pour la formation, c'est FLEURY Anthony et SANJUAN Jean-Marc qui s'en occuperont conjointement.

L'ensemble des commissions a pour tâche de faire remonter les idées et projets au niveau du comité directeur.

Il est rappelé que tout adhérent a la possibilité de rejoindre le Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale. Les membres sont élus pour la durée de l'olympiade (4 ans).

### **b) Organigramme par territoires :**

Le territoire serait partagé en 4 zones, avec plusieurs possibilités de découpage.  
**Annexe 2** (propositions de découpage du territoire)

Un vote électronique sera proposé aux membres du Comité Directeur afin de déterminer le découpage le plus pertinent.

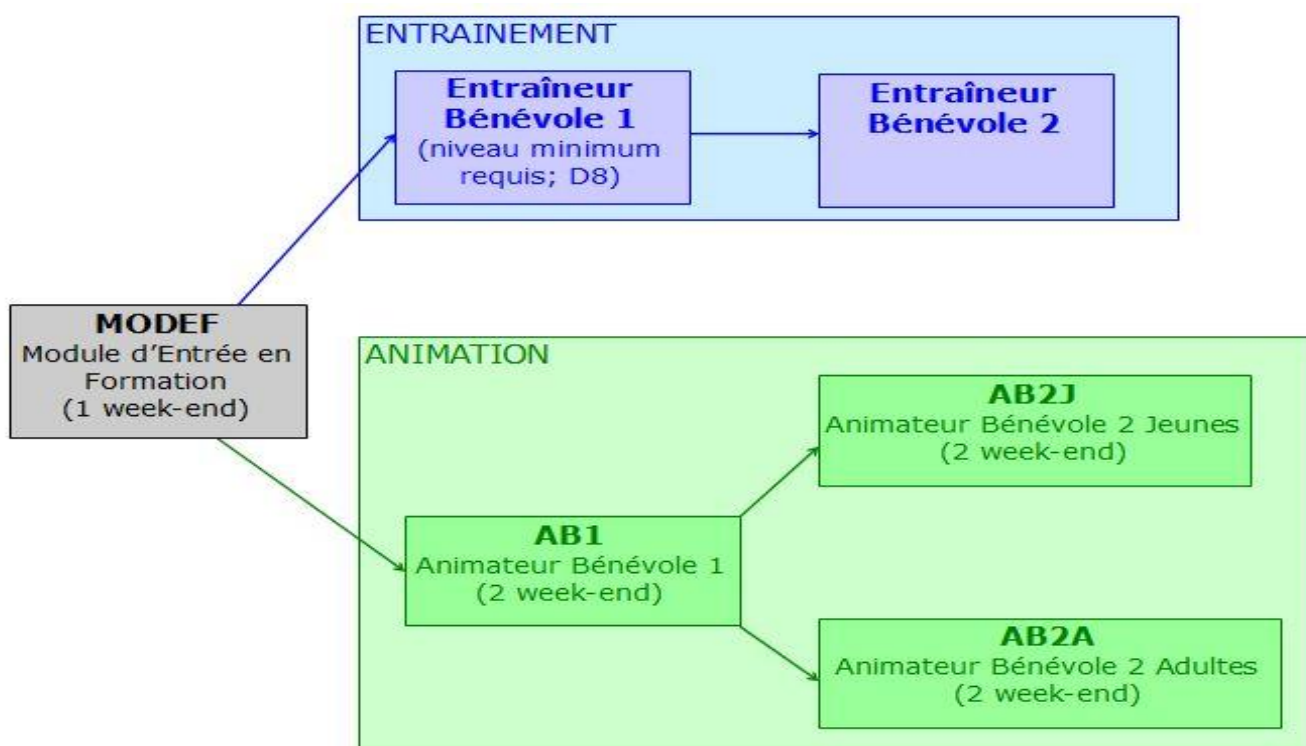
**Question** : Qu'en est-il des relations avec les collectivités et les élus de l'état ? Il est précisé que les échanges se font de préférence d'élus à élus, le président et les vice-présidents pourront s'en charger. Pour ce qui est des relations entre salariés des collectivités territoriales, les échanges se font plutôt avec les salariés du comité 26/07. Mais des adaptations pourront être apportées en fonction du territoire et du domaine de compétences de chacun.

Le Comité Directeur indique qu'il est important que les dirigeants de clubs prennent contact avec le Comité 26/07, si besoin, afin qu'un représentant puissent être présent et les soutenir lors de rencontre avec les élus locaux.

En effet, il est nécessaire de définir clairement les besoins du comité et des clubs dans le cas d'une rencontre avec les élus afin de définir ce que chacun peut apporter en termes de soutien.

### 3. Politique de formation

Présentation des changements en ce qui concerne les étapes de formation fédérales :



Les formations concernant la partie entraînement semble difficiles à mettre en place au niveau comité. En effet, peu de bénévoles avec un niveau supérieur à D8 s'engagent dans les formations. Ces modules de formations seront d'ailleurs

probablement organisés par la Ligue. La question de l'âge minimum requis pour ses formations est posée.

Il est proposé d'organiser en priorité le MODEF, puis le module AB1 et éventuellement, en alternance une année non l'autre, le module AB2J ou AB2A.

Vote :

|            |   |
|------------|---|
| Pour       | 7 |
| Contre     | 0 |
| Abstention | 0 |

Le Comité 26/07 organisera en priorité les modules de formation suivant : MODEF et AB1. Les modules AB2J et AB2A seront organisés en alternance, une année non l'autre.

Il est proposé de mettre en place un sondage auprès des clubs afin qu'ils expriment leur choix pour cette année entre l'organisation du module AB2J ou du module AB2A.

**Questions :**

- Le club de Tournon met en place des formations internes et voudrait à terme les rendre diplômantes. Proposant ainsi d'alléger la tâche du comité en termes d'organisation de formations. Cette question sera étudiée plus en détail et soumise au vote du comité directeur après réception du projet du BCHT.
- Dans le cas où on a obtenu le DAB, doit-on refaire tout le parcours de formation ? Une personne titulaire du DAB, ne devra pas passer le module AB1. Par contre, elle devra passer le MODEF.

Pour la formation continue, qui permet de faire du perfectionnement pour ceux qui ont passé les diplômes fédéraux, avec la possibilité d'accueillir des bénévoles qui encadrent déjà depuis un certain temps sans diplôme. Il est proposé qu'elles soient accueillies dans les clubs avec invitation aux adhérents des clubs environnants. Le bureau propose de mettre en place des formations par secteurs sur des créneaux de clubs, en proposant une formation au nord et une au sud au moins. Il est également proposé de mettre en place un catalogue de formations sur des thèmes répondant aux attentes des clubs par secteurs. Pour cela il est nécessaire de définir le volume horaire de formation proposé.

Vote :

|            |   |
|------------|---|
| Pour       | 7 |
| Contre     | 0 |
| Abstention | 0 |

Le Comité 26/07 proposera des formations continues, dont le nombre et la

répartition sur le territoire seront établies ultérieurement, et qui seront accueillies à la demande des clubs sur leurs créneaux habituels (d'une durée de 2h).

Concernant la formation arbitrage et en particulier le SOC, il faudra demander à la Ligue car le Comité n'a pas de formateur SOC. Il faudra également demander si le Comité peut organiser des formations continues pour les titulaires du SOC. Pour ce qui est de l'arbitrage c'est exclusivement la Ligue qui s'en charge.

Il est demandé aux clubs de commencer à identifier les bénévoles qui seraient susceptibles de passer le diplôme de JA ou d'arbitre, dès à présent.

En fonction des demandes des clubs, il est prévu l'organisation d'un SOC cette année.

#### **Questions :**

- La nécessité d'avoir une licence pour passer le SOC reste un frein pour certains adhérents, les parents de jeunes joueurs par exemple. Est-il possible qu'ils le passent sans licence ? Non, ce n'est pas autorisé par la FFBad. Par contre, il est possible de n'avoir qu'une licence non-joueur pour passer le SOC.
- Est-ce qu'une liste des JA et/ou SOC pourrait-être disponible sur le site du comité 26/07 ? Les JA intervenants sur le territoire ne sont pas nombreux, sous réserve d'avoir leur autorisation, il est possible d'en fournir la liste sur le site.

## **4. Présentation des missions des salariés**

Des précisions sont apportées sur les nouvelles attributions de Sylvain du fait de l'évolution de son poste au rang de directeur sportif.

Il a été demandé aux salariés de préparer leurs fiches de poste des années précédentes. Alexia étant encore en vacances, seule celle de Sylvain est présentée.

Sachant que le Comité touche une subvention pour les missions territoriales des salariés, certaines interventions sont donc non-modifiables sous peine de baisse de subvention.

Le Comité Directeur indique qu'il est prévu d'augmenter les missions territoriales de Sylvain. De dégager des priorités pour ce début de saison, au moins, sachant que cela dépend aussi de la fiche de poste d'Alexia.

Comme il n'y aura pas de participation aux intercomités cette année, cela laisse du temps disponible à Sylvain pour d'autres missions.

Question de la prise en charge des joueurs lors des TIJ : Le premier a lieu les 24 et 25 septembre à Oullins. Aucune modification ne sera apportée pour le premier TIJ, l'échéance étant trop courte. Les clubs seront informés dès le changement de fonctionnement, cela laissera le temps à la commission jeune et l'ETD de mettre en place un projet solide et concerté.

Opération « 1<sup>ère</sup> licence, 1<sup>ère</sup> raquette » : Il est proposé de demandé à Alexia si elle veut s'en charger partiellement, voire complètement. Il est envisagé de réaliser l'opération pendant les vacances de Toussaint (du 24 au 30 octobre).

Au niveau de la détection, Sylvain sera missionné sur le TDJ de Bourg de Péage, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre. Il sera présent sur une journée et proposera de la formation sur le coaching, la lecture des échéanciers... Sur des temps d'informations courts, répartis tout au long de la journée. Ce sera également l'occasion de diffuser des informations sur le projet EPICE et de présenter les élus de la commission jeunes. Il est également proposé de diffuser le calendrier des TDJ sous forme de flyer et/ou d'affiches lors de ce TDJ.

## 5. Questions diverses

### a) Validation du calendrier des tournois :

Un problème est soulevé concernant le mois de mars, durant lequel 3 TDJ se suivent, avec un TRJ le même week-end que le TDJ de Pierrelatte. Il est donc proposé, soit de déplacer la date du TDJ du BCCI, soit de demander à Pierrelatte qui organise deux TDJ cette année, d'annuler celui du mois de mars. Il peut également leur être proposé d'accueillir le championnat départemental vétéran que le Comité voudrait organiser cette saison (de préférence fin avril ou le 20/21 juin).

Vote du calendrier sous réserve d'acceptation de Châteauneuf ou de Pierrelatte :

Vote :

|            |   |
|------------|---|
| Pour       | 7 |
| Contre     | 0 |
| Abstention | 0 |

Le calendrier des tournois est validé, sous réserve que Châteauneuf sur Isère accepte de décaler la date de son TDJ ou que Pierrelatte accepte d'annuler son second TDJ du mois de mars.

## b) Présence des élus sur les tournois :

Le Comité Directeur désire être représenté sur les tournois de la saison, afin de marquer la proximité clubs/comité et être plus à l'écoute des problématiques des clubs.

Les élus représentant le Comité 26/07 sur les tournois seront les suivants :

| <b>Tournois</b>   | <b>dates</b>      | <b>élus</b>      |
|---|-------------------|------------------|
| TDJ   | 10/10             |                  |
| Interclubs (BCCI)   | 09/10             | Vincent Fayolle  |
| MODEF   | 15 et 16/10       |                  |
| TDJ Vals  | 16/10             | Emmanuel Delpont |
| Stages DAD, excellence et 1 <sup>ère</sup> raquettes/1 <sup>ère</sup> licence | 24/10 au<br>30/10 |                  |
| Interclubs N  | 05/11             |                  |
| TDJ Pierrelatte   | 06/11             | Roxane Coste     |
| TDJ Tournon   | 12/11 et<br>13/10 | Éric Fresse      |

## c) Date des prochaines réunions :

La prochaine réunion de bureau est fixée le 18 novembre.

La prochaine réunion du Comité Directeur est fixée le 2 décembre. Il est proposé aux clubs d'accueillir les réunions du Comité Directeur, toujours dans l'optique de rapprocher le Comité des clubs et de répartir équitablement les déplacements pour les membres du bureau et les représentants des clubs.

**Fin réunion** : 23h20.

Le président,  
POUZET JérémY,



La secrétaire,  
COSTE Roxane,

